



### Parc éolien communautaire Viger-Denonville

## 2.6 Unités de paysage

- Éolienne
  - Limite du parc éolien
  - Clocher d'église
  - Sentier pédestre
  - Piste cyclable (Route verte)
  - Axe routier d'intérêt
  - Périmètre d'urbanisation
  - Simulation visuelle
- Zone d'étude paysagère**
- Zone de 10 X hauteur de l'éolienne
  - Zone de 100 X hauteur de l'éolienne
  - Zone de 17 km autour des éoliennes projetées
- Point d'intérêt esthétique**
- Perspectives visuelles vers le fleuve Saint-Laurent

- Unité de paysage**
- Villageois (Vi)
  - Vallée (V)
  - Terrasse agricole (T)
  - Plateau forestier (PF)
  - Plateau agroforestier (PA)
  - Littoral (Li)
  - Lacustre (LA)
  - Contrefort appalachien (C)

- Autres éléments**
- Bâtiment
  - Autoroute
  - Route nationale pavée
  - Route collectrice pavée
  - Chemin pavé
  - Chemin non pavé
  - Voie ferrée
  - Courbe de niveau
  - Cours d'eau
  - Plan d'eau
  - Limite municipale
  - Limite des MRC



1:150 000

0 1 250 2 500 5 000 mètres



N/Réf. : 10100083

Date : 28 novembre 2011

Sources : © Gouvernement du Québec, BDTQ et SIEF, MRNF. Tous droits réservés. MRC de Rivière-du-Loup, PSAR-1, 2004

Projection: MTM 7, NAD 1983